

## Déclenchement du forfait « antipollution »

### Jeudi 6 août et jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques

En réponse au nouvel épisode de pollution en cours, Île-de-France Mobilités a décidé de déclencher le forfait « antipollution » sur l'ensemble du réseau de transports en commun francilien à partir de demain jeudi 6 août. Il sera reconduit jusqu'à l'amélioration des conditions météorologique.

En vente au prix de **3,80€** aux guichets, automates et sur téléphone, ce forfait est valable sur 1 journée : de 5h du matin à 3h le lendemain (5h pour le Noctilien).

Pour les utilisateurs de l'application mobile Vianavigo (téléphones Android compatibles), le titre est disponible à la vente dans la rubrique achat directement sur votre téléphone ou en rechargeant un passe Navigo, Navigo Découverte et Navigo Easy.

Il permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes de transport (métro, train-RER, bus, et tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, navettes Le Bus Direct Paris Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges). Il donne accès à l'aéroport de Roissy via le train-RER B, Roissybus ou Filéo, et accès à l'aéroport d'Orly via Orlybus et Go C Paris (Orlyrail).

#### Circulation différenciée : les véhicules polluants interdits

Afin de réduire la pollution, le Préfet de Police a pris des mesures de restriction de circulation à partir de demain jeudi 6 août et la mise en place d'une circulation différenciée, prévues par la réglementation :

- Contournement de l'Île-de-France pour les poids-lourds
- Réduction de vitesse sur les grands axes autoroutiers franciliens
- Mise en place d'une circulation différenciée, interdisant notamment la circulation des véhicules Crit'air 5 (déjà interdits de 8h à 20h du lundi au vendredi à Paris), Crit'air 4 (véhicules immatriculés avant 2006 pour les diesel, et avant 1997 pour les essence) et jusqu'à Crit'air 3 inclus.

#### Contact Presse

→ Ile-de-France Mobilités : Amélie Lange, [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr), 01 82 53 80 90